

REINSCRIPTIONS EN DEUXIEME ANNEE DE CPGE – BTS – DSAA

Vous devrez impérativement vous munir, pour la rentrée scolaire 2018, des pièces ci-dessous :

- 1. Attestation d'assurance responsabilité civile (ne pas confondre avec l'assurance habitation)**
- 2. 1 photo d'identité pour la carte étudiante avec obligatoirement au dos votre nom / prénom / classe pour la rentrée 2018**
- 3. Votre notification du CROUS pour les étudiants boursiers.**

DATE DE RENTREE POUR LES CPGE – BTS DG / DP /DE – DSAA D

MARDI 04 SEPTEMBRE 2018

08 H 00 – SALLE DE RESIDENCE